



Erreur bancaire, dépôt d'argent liquide sous enveloppe

Par **morgan54**, le **19/03/2010** à **10:53**

Bonjour,

J'ai reçu un dépôt d'argent liquide sur mon compte qui ne m'était pas destiné.
J'aimerais savoir si je suis obligé de rendre la somme car c'est une erreur de la banque, somme que je n'ai plus, de plus je suis handicapé.

Je vous remercie par avance.

Par **Tisuisse**, le **19/03/2010** à **13:16**

Bonjour,

La réponse à votre question est OUI. Vous saviez, lorsque vous aviez reçu votre relevé bancaire, que cette somme ne vous était pas destinée. Vous deviez donc, à mon avis, interroger la banque or, vous ne l'avez pas fait et vous avez dépensé cette somme. Maintenant, si la banque vous demande de rembourser, et c'est son droit, il ne vous reste plus à effectuer ce remboursement.

Maintenant, je pense que, en raison de diverses circonstances, il est possible que vous n'ayez pas à rembourser la totalité et que, pour le reste, vous puissiez obtenir un échelonnement du remboursement. Là, c'est une négociation à faire avec votre banquier.

Bonne chance.

Par **morgan54**, le **19/03/2010** à **13:59**

je vous remercie pour votre reponse mais je ne savais pas que ca ne m etais pas destiné je l
ais sue une semaine apres j ais crue que ma mere m avais donner cette argent car c est
dejas arriver au paravant merci pour tous .